

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 2

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mouvement syndical international.

Le marché du travail en France.

Une enquête faite dernièrement par le ministère du travail sur l'étendue de la reprise de la vie économique a montré une faible amélioration du marché du travail. L'enquête officielle s'est étendue à 31,676 entreprises qui occupent en temps réguliers 1,070,093 ouvriers et employés. On a constaté qu'en août, après la déclaration de la guerre, à peu près la moitié de ces entreprises ont été fermées et que le nombre des personnes occupées a diminué de plus des deux tiers. En octobre déjà, la situation s'est améliorée, car le nombre des entreprises en activité a augmenté de 28 pour cent comparé aux chiffres du mois d'août et les personnes ont augmenté de 35 pour cent. En janvier, une nouvelle amélioration s'est faite qui, comparée au mois d'août, marque une augmentation de 43 pour cent des entreprises en travail et de 83 pour cent des personnes occupées. Il en résulte qu'en janvier, sur les 31,676 entreprises, environ les trois quarts étaient de nouveau en activité et que des 1,070,093 personnes occupées avant la guerre, il y en avait encore 600,000 au travail. Ces chiffres ne donnent cependant pas une image exacte de la reprise de la vie économique, car les inspecteurs du travail font remarquer dans leurs rapports que, même dans les entreprises restées ouvertes, une amélioration sérieuse s'est faite en cessant de travailler à temps réduit et en reprenant la durée normale de travail.

Le chômage varie évidemment beaucoup selon les professions. Il a eu le niveau le plus bas dans les branches de l'alimentation, où le 10 pour cent environ des entreprises ont été fermées. Il était plus étendu dans les industries du métal, du textile et du cuir et plus fort dans l'industrie du livre, le bâtiment et l'industrie de l'habillement et avant tout dans l'industrie des métaux précieux. En moyenne, on a constaté qu'en janvier 1915, déduction faite des mobilisés, entre toutes les entreprises impliquées, il y avait 20 pour cent de personnes occupées de moins qu'en temps régulier. Cela signifie donc qu'un cinquième des ouvriers et des employés chômage encore. C'est un chiffre immense que le gouvernement français cherche naturellement à réduire en animant la vie économique. La différence entre le nombre des personnes occupées avant la guerre et en janvier 1915, déduction faite des mobilisés, est montrée par les chiffres que voici pour les différentes professions: alimentation 3 pour cent, transports 5 pour cent, industrie du métal 7 pour cent, industrie du cuir 10 pour cent, industrie chimique 14 pour cent, textile 16 pour cent et commerce 19 pour cent. Pour les ouvriers du livre, du bâtiment, des métaux précieux et les tailleurs, le chômage est bien supérieur à 20 pour cent.

Ces constatations officielles seront faites à l'avenir avec régularité et permettront de mesurer la vie économique de la France. Une nouvelle enquête a été faite en avril. — Le chômage étendu provoqué par la guerre semble avoir remis au premier plan la question de la réglementation du placement. Jusqu'à présent, il existait un chaos de bureaux de placement municipaux, de patrons, d'ouvriers, de bureaux privés qui fonctionnaient mal ou pas du tout et qui, avant tout, ne permettaient pas de se rendre compte de l'état général du marché du travail. On y remédiera enfin par la création d'un bureau de placement national avec siège à Paris avec des succursales dans les diverses régions du pays. Cette organisation pourra-t-elle se faire maintenant, pendant la guerre, c'est ce dont on peut douter. Quoi qu'il en soit, le projet déposé ces jours derniers à la Chambre des Députés par M. Godard, très au courant des questions de réformes sociales, fera faire un nouveau pas réjouissant au problème.

La perte du „Léon-Gambetta“ et le Syndicat des inscrits maritimes.

Le Syndicat des inscrits maritimes de Marseille publie le manifeste suivant:

La perte du Léon-Gambetta a été douloureusement ressentie par le Syndicat des inscrits de Marseille. C'est la seconde fois, avec la perte du Bouvet, que cette organisation syndicale est frappée par cette guerre atroce; dans ces deux torpillages plus de deux cents de ses adhérents ont laissé leur vie.

Certes, la classe ouvrière organisée, dans son ensemble, paye largement son tribut à la défense nationale, mais jamais encore une seule organisation n'avait été atteinte dans une proportion aussi grande.

La fatalité veut que les plus ardents parmi les pionniers de l'internationale ouvrière soient ceux que la mitraille fauche le plus impitoyablement.

Ces douleurs répétées ne diminueront cependant pas notre amour de la paix, n'atténueront pas notre soif d'harmonie entre les peuples. Cette guerre, que nous n'avons pas voulue, qui nous fut imposée par une caste avide de conquêtes et de domination, doit renforcer aux cœurs des prolétaires l'idéal pour lequel ils luttèrent hier, pour lequel ils doivent combattre aujourd'hui, pour lequel ils devront lutter demain.

C'est au milieu de deuils comme ceux qui nous frappent à l'heure présente, que nous devons affirmer, plus énergiquement que jamais, que cette guerre doit être la dernière des guerres, en assurant par sa conclusion l'indépendance de l'humanité des peuples, en préparant par la chute de tous les hobereaux militaires la constitution des Etats-Unis d'Europe, première étape vers la fédération des Etats-Unis du monde.

Le Syndicat des inscrits de Marseille adresse aux veuves, mères et orphelins des victimes du Bouvet et du Léon-Gambetta ses condoléances émues, leur déclarant que la grande famille ouvrière qu'est l'organisation syndicale partage leurs peines.

Il rappelle à tous que, marins du commerce ou matelots de l'Etat, les inscrits maritimes savent faire bravement leur devoir; il demande au patronat maritime de s'en souvenir, lorsque demain, la guerre terminée, la victoire de l'humanité assurée, les adhérents des syndicats devront faire valoir des revendications devenues indispensables pour assurer leur existence et celle de leurs familles.

Pour le syndicat:

Le président: *J. Augustin.*

Le secrétaire: *J.-B. Juliani.*



Unité européenne.

Le Parti socialiste neuchâtelois a voté ces derniers temps une résolution ferme et décisive contre la guerre. Nos camarades — et qui ne serait pas d'accord avec eux? — « appellent de tous leurs vœux une action capable de mettre fin à la guerre sur des bases qui rapprocheront tous les peuples ».

Leur appel s'adresse à toutes les sections de l'Internationale « pour qu'elles s'apprentent à mener un sérieux assaut au capitalisme, au militarisme et à toutes les forces antidémocratiques; qu'elles s'apprentent également à établir, par un mouvement révolutionnaire s'il le faut, la souveraineté effective des peuples et leur rapprochement en une Confédération européenne républicaine qui procéderait au désarmement général ».

Voilà bien une solution énergiquement socialiste.

Il est évident que la guerre actuelle est la conséquence fatale du régime capitaliste, comme elle est la conséquence inévitable de l'organisation monarchique et morcelée de l'Europe.